

A savoir avant Noël : Toblerone est désormais un chocolat certifié halal



Article rédigé par *breizh-info.com*, le 19 décembre 2018

Source [*breizh-info.com*] Bon à savoir avant la crise de foie de Noël : Toblerone est désormais un chocolat halal.

C'est ce que révèle cette semaine [la presse germanophone](#), qui explique que désormais, les musulmans pourront manger du Toblerone.

Le Toblerone est donc halal depuis avril 2018. Cela signifie qu'il est autorisé et autorisé par la loi islamique et qu'il peut également être consommé sans hésitation par les musulmans. La société américaine Mondelez, propriétaire de Toblerone, a fait certifier son site de production à Berne-Brünn. La recette originale n'a pas été modifiée, mais les ingrédients et la production ont été adaptés. 1. La raison de ce changement serait la vente de Toblerone à l'export, environ 97%.

Du chocolat halal, voilà qui pourrait prêter à sourire, surtout que dans cette industrie, beaucoup sont prêts à tout pour « halaliser » tout et n'importe quoi au nom d'un business très lucratif. Mais Mounir Khouzami, représentant des arabes de Suisse, explique au SonntagBlick que le halal « *c'est plus que le renoncement au porc, c'est une philosophie de la vie. Le halal s'applique non seulement à l'alimentation, mais aussi à de nombreux autres domaines de la vie quotidienne.* »

La société Mondelez se garde toutefois de crier sur tous les toits que son chocolat fétiche triangulaire est devenu halal. Des appels au boycott ont déjà été lancés contre d'autres entreprises ayant reçu la même certification.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<https://www.breizh-info.com/2018/12/18/108017/a-savoir-avant-noel-toblerone-est-desormais-un-chocolat-ha>